

## PANORAMA

### Ouvrages et thèses

Sous la direction de  
Stéphane **Pinon**  
Maître de conférences  
à l'Université de La Rochelle

*Cette chronique relative aux ouvrages et thèses publiés a été élaborée avec la double collaboration du professeur Sébastien Platon (Université de Bordeaux, CRDEI), chargé du recensement des publications anglo-saxonnes, et de Sarah Teweleit (ATER à l'Université de Bordeaux), compétente pour les publications en langue allemande. Repris à compter des derniers jours de juillet 2017 (période d'arrêt de la précédente chronique), notre référencement tient compte des sorties intervenues au cours des mois d'août, de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre 2017.*

1

**REVUE TEORÍA Y REALIDAD CONSTITUCIONAL**, N° 39, 2017.  
**EL TJUE COMO ACTOR DE CONSTITUCIONALIDAD**  
UNED, SEP. 2017. 709 PP

Il s'agit d'une revue qui a déjà consacré plusieurs numéros spéciaux aux relations entre le droit national et le droit de l'Union européenne : le n° 15 de 2005, en pleine période de ratification du Traité établissant une Constitution, et les n°s 31 et 32 de 2013. À chaque fois, les plus grands spécialistes sont mobilisés. Ce numéro du premier semestre 2017 recentre l'analyse sur le rôle de la Cour de justice de l'Union comme accélérateur du processus de constitutionnalisation de l'intégration européenne. De manière originale, l'introduction de cet ouvrage collectif prend la forme d'une série de sept questions d'actualité, sur lesquelles six professeurs d'Université sont invités à exprimer leur opinion. L'ensemble s'étend sur plus de soixante pages. Les deux premières questions concernent la portée de l'affaire *Melloni*, particulièrement sensible en Espagne. La troisième est ainsi formulée : « considérez-vous qu'il est dans la logique des choses que les Cours constitutionnelles se convertissent, à travers le recours aux questions préjudicielles, en "clients habituels" de la CJUE ? ». La quatrième porte sur l'avenir de « l'identité constitutionnelle des États », tandis que la sixième interroge sur l'opportunité d'une révision de la Constitution espagnole pour y inclure une « clause Europe ». Une fois cette vaste introduction refermée, quinze études spécialisées sont offertes au lecteur. La première s'ouvre sur un texte de Pedro Cruz Villalón, qui insiste sur le rôle clé des juridictions nationales dans la consolidation de la valeur juridique de la Charte des droits de l'Union. Il en donne pour illustration la décision du Tribunal constitutionnel autrichien du 14 mars 2012, appelée « Décision sur la Charte ». Ensuite, une tribune est offerte au président du Tribu-

nal constitutionnel allemand – Andreas Voßkuhle – et au professeur Mattias Wendel, afin qu'ils exposent leur point de vue sur le rôle du juge allemand en matière d'intégration européenne. Alors que le premier expose les limites du droit devant la crise économique et financière, le second insiste sur les conséquences de la question préjudicielle historique de 2014, *Outright Monetary Transactions*. D'autres articles portent sur la « tutelle » exercée par la CJUE sur les Cours constitutionnelles dans le domaine de la protection des droits (Marco Carrillo), sur les multiples obstacles nationaux à une pleine exécution des arrêts de la Cour de justice (Beatriz Tomás Mallén), sur les stratégies « dou-

teuses » qui animent parfois l'usage des questions préjudicielles (Luis Jimena Quesada) ou encore sur la décision de la Cour constitutionnelle allemande du 15 décembre 2015, activant le contrôle de « l'identité constitutionnelle » pour contrecarrer les effets de la primauté du droit de l'Union (Antonio Lopez Castillo). La lecture de l'étude de Miguel Azpitarte Sánchez sur « identité nationale et légitimité de la Cour de justice » est aussi particulièrement recommandée. Bref, l'ensemble parvient à donner une réelle densité théorique et critique à des débats trop souvent abandonnés au simple commentaire de jurisprudence ou à une béatitude généralisée sur les avancées du « dialogue des juges ».